

# Arrêté relatif à la proclamation des résultats pour l'élection des représentants des personnels à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Rouen Normandie

## Scrutins du 19 au 21 novembre 2024

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;*

*Vu le Décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;*

*Vu le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat ;*

*Vu la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment internet ;*

*Vu le décret n°2020-1582 du 14 décembre 2020 modifiant les décrets n°2020-1262 du 16 octobre 2020 et n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,*

*Vu le guide électoral de la DGESIP publié le 7 janvier 2021 et mis à jour en 2024 ;*

*Vu les statuts de l'Université ;*

*Vu la décision-cadre en date du 19 septembre 2024 du Président de l'Université relative aux modalités d'organisation du vote électronique ;*

*Vu la circulaire en date du 27 septembre 2024 relative à l'organisation des élections des représentants des personnels aux conseils centraux de l'université du 19 au 21 novembre 2024 ;*

*Vu l'arrêté en date du 08 novembre 2024 relatif à la recevabilité des candidatures pour les élections des représentants des personnels aux conseils centraux ;*

*Vu l'arrêté en date du 07 novembre 2024 relatif à la composition des bureaux de vote pour les élections des représentants des personnels et des étudiants aux conseils centraux ;*

*Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé le 21 novembre 2024.*

### **LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont proclamés élus à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège A :

### **Secteur 1**

- MARTIN Vincent
- FRÉMEAUX Nicolas

### **Secteur 2**

- LE QUERE Enora
- VICENTE LOZANO José

### **Secteur 3**

- PETITJEAN Caroline
- LADAM Guy

### **Secteur 4**

- MARION-LETELLIER Rachel
- ESTOUR François

**Article 2:** Sont proclamés élus à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège B :

### **Secteur 1**

- JEAN-ANTOINE Benoît
- CINTAS Caroline

### **Secteur 2**

- DESPOIS Julien
- CARREIN-LEROUGE Cindy

### **Secteur 3**

- MORELLET Maria-Inès
- BODILIS Josselin

### **Secteur 4**

- MARTIN Loïc
- LECOINTRE Maryline

**Article 3:** Sont proclamés élus à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège des BIATSS :

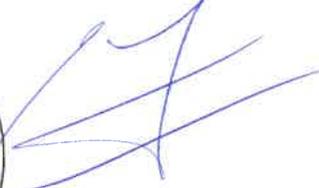
- CORDELIER Angéline
- ORFANOUDAKI Elina
- LEROUX Denis
- VALEE Frédérique

**Article 4:** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.  
Le présent arrêté sera transmis à Madame la rectrice de la région académique Normandie,  
chancelière des universités.

Mont-Saint-Aignan, le 22 novembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



  
Laurent YON

## ANNEXE

### COLLEGE A

#### Secteur 1

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	36
Nombre de bulletins dans l'urne	33
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2

La liste « **DESP, en avant !** » a obtenu **12 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **21 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

#### Secteur 2

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	82
Nombre de bulletins dans l'urne	67
Nombre de suffrages exprimés	63
Nombre de bulletins blancs	4
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **35 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **Pour le service public de l'ESR** » a obtenu **28 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

#### Secteur 3

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	126
Nombre de bulletins dans l'urne	105
Nombre de suffrages exprimés	97
Nombre de bulletins blancs	8
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **47 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **Pour le service public de l'ESR** » a obtenu **50 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

#### Secteur 4

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	112
Nombre de bulletins dans l'urne	82
Nombre de suffrages exprimés	77
Nombre de bulletins blancs	5
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **77 voix** donnant droit à l'attribution de **deux sièges**.

## COLLEGE B

### Secteur 1

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	122
Nombre de bulletins dans l'urne	92
Nombre de suffrages exprimés	83
Nombre de bulletins blancs	9
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **35 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **Pour le service public de l'ESR** » a obtenu **48 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

### Secteur 2

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	261
Nombre de bulletins dans l'urne	190
Nombre de suffrages exprimés	180
Nombre de bulletins blancs	10
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **58 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **Pour le service public de l'ESR** » a obtenu **122 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

### Secteur 3

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	305
Nombre de bulletins dans l'urne	230
Nombre de suffrages exprimés	214
Nombre de bulletins blancs	16
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **87 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **Pour le service public de l'ESR** » a obtenu **127 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

#### Secteur 4

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	70
Nombre de bulletins dans l'urne	55
Nombre de suffrages exprimés	47
Nombre de bulletins blancs	8
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **47 voix** donnant droit à l'attribution de **deux sièges**.

## COLLEGE PERSONNELS BIATSS

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1134
Nombre de bulletins dans l'urne	775
Nombre de suffrages exprimés	702
Nombre de bulletins blancs	73
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	4

La liste « **UNSA A&I ITRF Bio** » a obtenu **70 voix**.

La liste « **S'engager pour l'avenir de notre université** » a obtenu **170 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **La Parole des BIATSS** » a obtenu **99 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **UNSA-SNPTES Pour une université équitable et solidaire** » a obtenu **123 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

La liste « **Pour le service public de l'ESR** » a obtenu **240 voix** donnant droit à l'attribution **d'un siège**.

Mont-Saint-Aignan, le 22 novembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



Laurent YON